

Message d'intérêt public

Mois de sensibilisation au syndrome de mort subite du nourrisson (SMSN)

Date de début : 6 octobre 2021

Date de fin : 31 octobre 2021

Ensemble du Nunavut

45 sec.

Octobre est le mois de sensibilisation au syndrome de mort subite du nourrisson (SMSN). Le SMSN se définit comme le décès subit et inexpliqué d'un nourrisson de moins d'un an dans son sommeil.

Voici des moyens de réduire le risque de SMSN :

- Toujours placer le bébé sur le dos pour dormir;
- Partager une chambre et non un lit;
- Donner le sein;
- Lui offrir un environnement sans alcool ni drogues;
- Éviter une literie mal ajustée.

Le ministère de la Santé invite les aidantes ou aidants et les parents à créer un espace de sommeil sécuritaire pour leur bébé et ainsi réduire le risque des SMSN. Pour votre bébé, l'endroit le plus sûr pour dormir ou faire la sieste est dans un berceau ou un lit de bébé qui répond aux normes canadiennes de sécurité.

Pour plus d'information sur la façon de créer un espace de sommeil sécuritaire et réduire les risques de SMSN, contactez votre centre local de santé, visitez le site www.livehealthy.gov.nu.ca, ou consultez notre [Ressource Sommeil Sécuritaire](#).

###

Relations avec les médias :

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
dsommerville1@gov.nu.ca

ለፍትረት ጋህኒካኤግበርዎቹ ለነዎቹ ፍርድ ልብጋሪያዎች, ፍትሕጋዊ, ልማዳዊ ልብጋድ ይገኛል፡፡ www.gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.

Tuhaqtaqhat ittut Inuktitut. Oablunaatitut. Inuinnaqtun Uivjittitully talvani www.gov.nu.ca.

Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.